

Diagnostic / Conseil Sûreté Malveillance de votre immeuble / établissement



**Profitez de l'expérience et de l'autorité technique
de notre praticien sûreté.**

Ce diagnostic / conseil sûreté malveillance vous fera
bénéficier du regard exercé de notre intervenant
et renforcera votre processus de sûreté.

OBJECTIFS

- Identifier les sources, points de vulnérabilité et les points forts de l'établissement ou de l'immeuble,
- Évaluer les risques qui en découlent sur les personnes, les biens matériels et immatériels,
- Rappeler le cadre législatif qui s'exerce sur ces questions,
- Proposer un ensemble d'éléments correctifs d'ordre organisationnel, matériel et informationnel.

PROCESSUS D'INTERVENTION

- Visite du (des) site(s) et rencontre des différents acteurs concernés (interne ou externe) par la sûreté de votre établissement,
- Examen et vérification des flux de personnes, de véhicules et leurs horaires,
- Examen et vérification des procédures d'intervention et des consignes en vigueur,
- Examen du dispositif d'observation vidéo et des écrans de contrôle associés,
- Examen et vérification du système de contrôle d'accès,
- Examen des points névralgiques (informatique, transmission de données, téléphone...)
- Examen et vérification des points d'accès habituels du personnel et des issues utilisées,
- Débriefing des points forts / points faibles et préconisations d'amélioration du processus de prévention du risque de malveillance.

FOURNITURES REMISES

- La note précisant le déroulement des interventions sur place,
- Le rapport détaillé.

DURÉE

- À définir selon la taille et les spécificités de votre établissement.